

Conseil municipal du jeudi 23 janvier 2020,

Compte – rendu

Secrétaire de séance : Martine Landelle



DOSSIERS	DECISION
APPROBATION ordre du jour :	Adopté à
	l'unanimité
FINANCES – débat d'orientation budgétaire	Adopté à
Le conseil prend acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et du débat qui a suivi.	l'unanimité
ADMINISTRATION GENERALE – gestion des salles – modifications des	Adopté à
conventions de location de salles municipales et règlement d'utilisation	l'unanimité
Les modifications apportées concernent les locations de salles le 31	
décembre réservées aux habitants de la Commune, et la scène de la salle	
La Calebasse maintenue montée sauf cas exceptionnel	
PERSONNEL COMMUNAL – avancements de grade – création et	Adopté à
suppression d'emplois	L'unanimité
Chaque année dans le cadre des évolutions de carrière, le Centre de	
gestion propose une liste d'agents promouvables à l'avancement de	
grade	
Sont concernés : 8 agents de la filière technique (cantine et ménage) 2	
agents de la filière technique (bâtiment) et 4 agents de la filière	
administrative.	
PERSONNEL COMMUNAL – ALSH Le Séquoia – recrutement et	Adopté à
indemnisation stagiaire BAFA	l'unanimité
Dans le cadre de l'animation de la semaine d'ALSH au Séquoia du 17 au	
21 février 2020, un stagiaire BAFA Matthieu Besnard sera recruté au	
sein de l'équipe d'animation moyennant 23,50 € brut par jour	
d'animation.	
Pour information une moyenne de 62 enfants participera à cette	
semaine d'animation	
URBANISME – RESERVES FONCIERES – signature convention de portage	Adopté à
financier et de gestion avec Angers Loire Métropole (A.L.M.).	l'unanimité
Dans le cadre de sa compétence « réserves foncières au profit des	

communes », A.L.M. assure le portage financier et de gestion pour l'achat de terrains pour le compte de la Commune. Il s'agit de 3 parcelles cadastrées A268, A271, et ZB 36 inscrites dans le périmètre d'une D.U.P. pour 7320 m² à St Jean de Linières. Le portage de ces propriétés est prévu pour une durée de 10 ans maximum à compter du 18/10/2019.	
VOIRIE – LOTISSEMENT LA ROCHE – REHABILITATION DES TROTTOIRS – signature d'avenants Suite aux travaux réalisés par l'entreprise TPPL de Mozé sur Louet, en vue de terminer le chantier, il est proposé un avenant comprenant des plusvalues : abaissement de bordures, marquage « arrêt minute » signalisation vélo-piéton pour un montant total de 2371.05 €ht. L'avenant modifie de 1.01% le montant initial du marché de 234 890 €ht et passe ainsi à 237 261.05 €ht	Adopté à l'unanimité
ESPACES VERTS – Lancement de la consultation et acquisition de matériel au service technique Le service technique a besoin de renouveler le parc de tondeuses à gazon. Il est demandé l'autorisation de lancer une consultation et d'engager l'acquisition d'une tondeuse en prévoyant la vente de 2 anciennes tondeuses.	Adopté à l'unanimité
ENVIRONNEMENT – A.L.M. convention de gestion des sentiers d'intérêt communautaire – autorisation de signature. Le territoire communautaire est maillé d'un réseau de sentiers de randonnée. A.L.M. propose une convention permettant de définir les principes de répartition des obligations et compétences. Il s'agit des interventions et des équipements pris en charge par A.L.M.	Adopté à l'unanimité
ADOPTION du procès-verbal de la réunion précédente du 12 décembre 2019.	Adopté à l'unanimité
Décisions prises dans le cadre de la délégation de l'article L2122-22 Renouvellement de convention d'adhésion à la plateforme « marchés sécurisés » auprès de A.L.M. Convention d'adhésion à la plateforme AFAS de déclaration des données financières de la C.A.F.	

Séance levée à 22h10

Fait à St Léger de Linières le 23 janvier 2020 Le Maire

Franck POQUIN

.....